



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de
l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Service Régional de la
Formation et du
Développement

Maison de l'Agriculture
Place Antoine Chaptal
CS 70039
34060 Montpellier Cedex 02

Dossier suivi par: I EHRET
Courriel

isabelle.ehret@educagri.fr

Tél : 04.67.41.80.24
Fax : 04.67.54.42.95

Ref :

Monsieur Farid BENZEGHIDA
AKIM FORMATION
29 rue Villeneuve d'Asq
97419 LA POSSESSION

Objet: Enregistrement de dispensateur de formation relative à l'hygiène
alimentaire en restauration commerciale
N°760064452017

Montpellier, le 22 novembre 2017

Monsieur,

Vous m'avez fait part de votre intention de mener l'action de formation relative à l'hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale prévue à l'article L233-4 du code rural et de la pêche maritime. J'ai l'honneur de vous notifier votre enregistrement comme dispensateur de cette formation auprès de la DRAAF Occitanie et vous communique en pièce jointe le modèle d'attestation de suivi de formation renseigné de votre numéro d'enregistrement. Vous êtes chargé de remettre cette attestation à chaque stagiaire au terme de sa formation.

L'attribution d'un numéro d'enregistrement ne peut en aucun cas être assimilée à un agrément, une habilitation ou encore un label de la part de l'État et ne remplace pas la déclaration d'activité prévue à l'article L 6351-1 du code du travail.

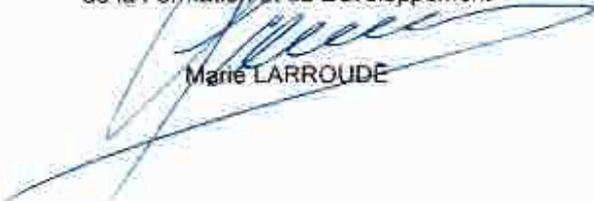
Cet enregistrement vous engage à :

- respecter les exigences de l'arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 et en particulier viser les objectifs décrits dans le référentiel de formation,
- tenir à disposition les pièces administratives indiquées dans le paragraphe B de l'annexe I de l'arrêté du 13 juin 2016 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2011 et assurer leur mise à jour régulière,
- fournir annuellement un bilan de l'activité de la prestation de formation réalisée.

Ce numéro d'enregistrement est régional et ne vaut que pour les stagiaires formés en Occitanie. Dans le cas où vous mettriez en œuvre la formation dans d'autres régions, vous devriez demander votre enregistrement auprès de chaque DRAAF concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Le Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement


Marie LARROUDE

P.J. : modèle d'attestation de suivi de formation